

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Projet éolien à Epuisay

Date :Fri, 5 Jan 2024 16:52:02 +0100

De :Philippe Chidaine <>

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Propriétaire d'une demeure sur le coteau nord du Loir, à Ternay, en face de Troo, je vous écris pour affirmer mon opposition au projet de parc éolien porté par la filiale de JP Energie Environnement.

Cette nouvelle tentative avec des éoliennes encore plus hautes (environ 20 m) qu'en 2017 doit être davantage repoussée que la précédente, car le cas de JP Energie s'aggrave, compte-tenu des informations désormais disponibles sur le bilan désastreux des éoliennes:

1. Des éoliennes de 20 m de haut de plus que le projet précédent seraient encore plus visibles de la rive gauche du Loir, contribuant à l'industrialisation des paysages de la vallée, préservés jusqu'à ce jour.
2. Si le projet de JP Energie se met en place, ce sera un précédent dans lequel tous les autres s'engouffreront et ce sera la porte ouverte aux forêts d'éoliennes et au massacre des espèces protégées.
3. La valeur de l'immobilier en co-visibilité s'écroulera, pour le seul profit des industriels, sans aucune compensation monétaire des propriétaires.
4. La rentabilité de ce projet me paraît douteuse, par manque de vent, puisque des tests effectués à côté, un peu plus à l'ouest, sur la même rive droite du Loir, ont conclu à un manque de vent pour un tel projet. Comment un projet placé plus à l'est pourrait-il recevoir plus de vent ?? La réponse de l'industriel serait intéressante.
5. La solution de l'éolien comme remède à la crise énergétique est une impasse conceptuelle avérée en France : le montant de l'énergie recueillie ne peut être à la hauteur des enjeux. Il reste tout à fait marginal et ne peut pas remédier à la disparition progressive des énergies fossiles.
6. La solution de l'éolien comme solution écologique est une imposture largement démontrée : effroyablement polluante à construire, l'éolienne cumule les déchets toxiques ou non recyclables : terres rares du moteur électrique et fibre de verre des pales, plus les 600 à 1000 m3 de béton restant dans le sol, qui même à 1 m de profondeur, ne permettront plus jamais une agriculture (ou une forêt) saine au-dessus.
7. L'exemple allemand montre la fragilité de ces engins et leur faible durée de vie. Qui prendra en charge le démantèlement de ces monstres dans 10, 20 ou même 30 ans ? Certainement pas l'exploitant, dont la structure aura été démantelée depuis longtemps. Ce sera donc au propriétaire du sol ; il ne pourra évidemment faire face au coût extrêmement élevé (des centaines de milliers d'€ ; voire plus). Elles seront abandonnées, lamentables et sinistres échafauds rouillant, symbole de la bêtise et de l'aveuglement des politiques. L'Allemagne est aujourd'hui défigurée par un tel spectacle
8. Seul le triangle d'intérêts extrêmement privés (producteur- propriétaire du sol – maire) permet d'obtenir un accord contre tout le reste de la population dont se fichent éperdument les autorités actuelles.
9. C'est un gaspillage gigantesque des deniers publics, cela contribue à l'envolée des prix de l'électricité, dont une partie est reversée au financement de ces solutions catastrophiques. Arrêtons ce massacre !
10. Les nuisances sur la faune sauvage, le bétail, et les hommes sont largement documentées. Les fermes voisines seront fortement impactées : la Cailletière, la Châtaignière, Beaugrad, les Petites Noues, Bois-Neuf, la Châlerie, etc...

En résumé, un tel acharnement sur de si mauvaises solutions pour l'intérêt public et national est inexplicable rationnellement. L'intérêt particulier de quelques-uns ne doit pas prévaloir sur l'intérêt général.

Très sincèrement,
Philippe Chidaine
Bois-Freslon
Ternay